

## **Compte rendu de la séance du 08 novembre 2021**

### **Date de convocation : 03 novembre 2021**

Pierre PANTANELLA, Raymond FABREGUES, Isabelle MAILHE, Corinne CAMBEFORT, Agathe HINTON, Quentin VALAT, José DE SOUSA BARROS, Frédéric BARASCUD, Xavier BERNAT, François BILLET, Simon GALTIER, Jean-Marie SCHMERBER  
Nicolas GALIERES par Pierre PANTANELLA, Xavier GALTIER par Isabelle MAILHE

Secrétaire(s) de la séance:

Isabelle MAILHE

### **Ordre du jour:**

- Reconversion apprentissage.
- DM.
- Election Ajoint(e).
- Questions diverses.

### **Délibérations du conseil:**

contrat d'apprentissage/reconversion de Mme Chloé Leclerc ( DE 2021 022)

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

M. le maire propose la formation de reconversion apprentissage de Mme Chloé LECLERC :

- 1 580 € de salaire brut ;
- 80% d'aide plus charges patronales, soit un coût de 317,89 € mensuel pour la commune.

Les coûts de formation seront pris en charge à 50% par le CNFPT. Le poste de travail sera aménagé moyennant une aide de 8 000 €.

C'est un apprentissage de secrétaire administrative auxiliaire en alternance, soit 3 jours par semaine à la mairie et 2 jours au centre de formation.

Mme Marie-Line BARREAU sera la tutrice de Mme Chloé LECLERC.

Où l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

décision modificative n°1 sur budget principal ( DE 2021 023)

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	3470.25	
6188	Autres frais divers	-3470.25	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2128 - 146	Autres agencements et aménagements	3470.25	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		3470.25
<b>TOTAL :</b>		<b>3470.25</b>	<b>3470.25</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>3470.25</b>	<b>3470.25</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à ST ROMÉ DE CERNON, les jour, mois et an que dessus.

décision modificative n°2 sur budget principal ( DE 2021 024)

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		<b>TOTAL :</b>	<b>0.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
001	Solde d'exécution sect° d'investissement		28525.07
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		-28525.07
		<b>TOTAL :</b>	<b>0.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à ST ROMÉ DE CERNON, les jour, mois et an que dessus.

décision modificative n°3 sur budget principal ( DE 2021 025)

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		<b>TOTAL :</b>	<b>0.00</b>
		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES

2112 - 110	Terrains de voirie	-36268.78	
2313 - 148	Constructions	36268.78	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à ST ROMÉ DE CERNON, les jour, mois et an que dessus.

Décision modificative n°4 sur budget principal ( DE 2021 026 BIS)

Résultat du vote : Ajournée

Votants : 15

Pour : 0

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

<b>FONCTIONNEMENT :</b>		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
023 (042)	Virement à la section d'investissement	8256.54	
6188	Autres frais divers	-8256.54	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>INVESTISSEMENT :</b>		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
21318 - 111	Autres bâtiments publics	8256.54	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		8256.54
<b>TOTAL :</b>		<b>8256.54</b>	<b>8256.54</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>8256.54</b>	<b>8256.54</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à ST ROMÉ DE CERNON, les jour, mois et an que dessus.

décision modificative n°1 sur budget assainissement ( DE 2021 027)

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
618	Divers	-264.48	
6811 (042)	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	340.48	
777 (042)	Quote-part subv invest transf cpte résul		76.00
<b>TOTAL :</b>		<b>76.00</b>	<b>76.00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
1391 (040)	Subventions d'équipement	76.00	
2158 - 12	Autres Instal. matériel, outill. techniq.	264.48	
28158 (040)	Autres matériels, outillage technique		340.48
<b>TOTAL :</b>		<b>340.48</b>	<b>340.48</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>416.48</b>	<b>416.48</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à ST ROME DE CERNON, les jour, mois et an que dessus.

décision modificative n°1 sur budget eau ( DE 2021 028)

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 1

Refus : 0

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2021, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023	Virement à la section d'investissement	0.00	
023 (042)	Virement à la section d'investissement	-4601.38	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	100.00	
6811 (042)	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	15904.88	
777 (042)	Quote-part subv invest transf cpte résul		11403.50
<b>TOTAL :</b>		<b>11403.50</b>	<b>11403.50</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
1391 (040)	Subventions d'équipement	11403.50	
2315 - 11	Installat°, matériel et outillage techni	24663.12	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		-4601.38
28156 (040)	Matériel spécifique d'exploitation		6452.00
28158 (040)	Autres matériels, outillage technique		34216.00
<b>TOTAL :</b>		<b>36066.62</b>	<b>36066.62</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>47470.12</b>	<b>47470.12</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à ST ROME DE CERNON, les jour, mois et an que dessus.

#### Election 4e adjoint au maire ( DE 2021 029)

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 7

Refus : 0

Monsieur le Maire propose Mme Corinne CAMBEFORT au poste de 4<sup>ème</sup> adjointe au Maire.

Monsieur le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Il est alors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 15

Bulletins blancs ou nuls : 7

Suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Madame Corinne CAMBEFORT ayant obtenu la majorité absolue est proclamée quatrième adjoint au maire.

L'intéressée a déclaré accepter d'exercer ces fonctions.